

N° 28 - Juin 2018

Collecte des eaux usées : vers plus de sécurité



À Langogne, nos effluents convergent vers la station d'épuration construite en 2002 à l'aval du bourg, en rive gauche de l'Allier, pour une capacité de 19 600 «équivalents habitants».

Tant que le contrôle de l'assainissement était principalement centré sur cet équipement, la commune répondait parfaitement aux normes en vigueur. Désormais, les services de l'Agence de l'eau et de la Direction départementale des territoires peuvent déclarer la commune « non conforme » pour un simple point de mesure estimé pas assez efficient.

Or, même s'il a déjà été procédé à un important

programme d'investissement pour réduire les rejets directs vers le milieu naturel, le réseau - évalué à plus de 40 km - reste ancien, en particulier en centre-ville. Ce resserrement de la réglementation contraint donc la commune à entreprendre une étude pour le diagnostic et la connaissance patrimoniale de l'ensemble de ses réseaux de collecte. Le Conseil municipal a adopté, à l'unanimité, une délibération en ce sens lors de la séance du 4 avril dernier.

Cette nouvelle étude sera effectuée sur la totalité des canalisations et ouvrages. Il sera établi une cartographie précise, en particulier des zones et secteurs défectueux (à l'exemple des déversements non conformes).

À l'issue de cette première phase, il sera défini et mis au point un programme de mesures de débit et de prélèvement pour quantification de la pollution, sur un ensemble de points des réseaux. Ce dispositif permettra d'améliorer la connaissance hydraulique des collecteurs, et également de déterminer la provenance des volumes d'eau claire, les causes de déversement vers le milieu naturel et ainsi cibler les difficultés qui ne permettent pas un transfert complet de la pollution vers la station d'épuration. Ces mesures seront complétées par des reconnaissances télévisuelles et des traçages à la fumée et au colorant.

Ce diagnostic, qui est la première étape de la « mise en conformité », permettra de hiérarchiser les travaux à effectuer pour limiter ou supprimer tout déversement intempestif vers le milieu naturel et donc de préserver notre environnement, particulièrement l'Allier dont la qualité des eaux influence tout l'équilibre écologique du bassin de la Loire.

...

L'association TRISOMIE 21 LOZÈRE

organise le Festival International du Film sur le Handicap, du 19 au 21 septembre 2018

en partenariat avec la commune de Langogne et la Communauté de Communes du Haut Allier



Finances et Travaux

Pour l'année 2018, le budget principal total de la commune est arrêté à hauteur de 4 344 992 € en fonctionnement, dont 656 629 € pour l'autofinancement de l'investissement. Il est de 3 331 684 € en investissement, dont 2 152 313 € de travaux et achats de matériel. Malgré une baisse drastique des dotations de l'État, le taux des impôts locaux, taxes d'habitation et foncière, reste inchangé.

Cependant la commune a besoin de ressources propres de fonctionnement pour assurer de l'autofinancement. C'est pourquoi, en 2018, des investissements seront réalisés aux fins d'installations de panneaux photovoltaïques, sur la salle polyvalente et sur le gymnase, à l'occasion de la réparation et de la mise aux normes de la toiture. De même afin de rationaliser les déplacements et générer des économies de fonctionnement, les bâtiments des services techniques vont faire l'objet d'une extension sur laquelle seront également installés des panneaux photovoltaïques.



Un crédit de 228 723 € est prévu en voirie, dont 48 000 € pour poursuivre le programme de réfection des allées du cimetière.

177 300 € sont prévus pour l'église comprenant la réfection de la toiture et l'amélioration énergétique. L'achat le plus conséquent (+ 100 000 €) concerne le remplacement de la balayeuse.

Le programme d'accessibilité programmée se poursuit, de même que la révision des machines de la filature. Les consultations pour la mise en place des caméras de flux, la sonorisation du bourg et la sécurisation des écoles sont lancées.

Pour la première phase de la réhabilitation de l'espace de l'ancien lycée, une ligne de 120 000 € a été ouverte, représentant une part de l'autofinancement de la commune, la réhabilitation étant sous maîtrise d'ouvrage de la CCHA.

Face à ces prévisions de travaux, des subventions pour 2018 ont été sollicitées auprès de l'État et de la Région à hauteur de 461 787 €, en cours de réponse. Il va de soi que les nouveaux projets ne seront engagés qu'en fonction de l'attribution des dites subventions. Le Conseil Départemental, dans le cadre des contrats territoriaux a d'ores et déjà attribué pour trois années (2018 à 2020) 148 158 € de subventions, dont 62 888 € pour la voirie.

En fonction des besoins et du stade d'avancement des travaux, la commune s'étant largement désendettée, un emprunt de 400 000 € pourrait être souscrit. Si tel était le cas, la dette par habitant de 763 € en 2017 tomberait néanmoins à 731 € en 2019 du fait du désendettement et d'une légère hausse de la population.

Le budget annexe du service « eau et assainissement » présente quant à lui une ouverture de crédits de 626 880 € de travaux et acquisitions. Les plus notables sont la régularisation des captages, le réservoir des Choisinets et la 1^{ère} phase de mise en place du diagnostic. ●●●

Travaux de l'église Saint-Gervais Saint-Protas de Langogne



Dans les mois à venir, d'importants travaux d'entretien vont être réalisés à l'église Saint-Gervais Saint-Protas de Langogne.

La première phase concerne le remplacement de la chaudière pour un coût HT de 64 385 € et la réfection de

Une initiative originale

Le 4 avril 2018, le Conseil municipal a délibéré pour autoriser le lancement d'une souscription par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine, pour la rénovation de l'église Saint-Gervais Saint-Protas, ce qui pourrait permettre de réduire la part d'autofinancement de la Commune en sollicitant les particuliers et les entreprises.

Une réunion publique vous sera proposée ainsi qu'une plaquette illustrant et expliquant ce partenariat. Langonaises, Langonais, entreprises de la région ou de toute la France, vous pouvez apporter votre aide à la rénovation de cet édifice tout en profitant d'une réduction de votre impôt sur le revenu, car ces dons sont déductibles des impôts.

la toiture côté nord estimée à 82 547 € HT.

La somme de 177 300 € TTC a été inscrite au budget 2018.

Des subventions ont été demandées auprès du Conseil départemental et de la DRAC. ●●●

L'image d'un Instant...

Des poèmes rédigés par les élèves de 3^e du Collège Marthe Dupeyron décorent différents lieux de notre ville : le hall de la Gare, la passerelle du Moulin de Sicard, le jardin public, la filature côté rivière, le Pont tout près des écoles publiques, le portail d'entrée du Collège Marthe Dupeyron, la place du Pontet, la place des Moines et la place de l'église.

Venez les découvrir en suivant l'itinéraire proposé par l'Office de Tourisme.

Le jeudi 17 mai, le vernissage et le goûter au Collège Marthe Dupeyron ont permis de mettre à l'honneur le talent de ces jeunes poètes.

La ville de Langogne a accompagné cette belle initiative menée par Madame Roux et ses élèves. ●●●



Pass'jeunesse Lozère pour le sport et la culture

Dans le cadre de la politique jeunesse en Lozère, le Conseil Départemental a mis en place en 2017 un Pass'jeunesse. Il s'agit de permettre aux jeunes de disposer d'un chéquier jeunesse ouvrant droit à des réductions sur différentes activités sportives, culturelles ou de loisirs.

L'idée est de favoriser l'esprit d'ouverture et la curiosité des jeunes en les incitant à aller vers des activités qu'ils

n'ont jamais pratiqués. Le Pass'jeunesse s'adresse aux jeunes de 11 à 15 ans, collégiens, apprentis. La participation des familles pour l'obtenir est de 10 €, une information sera faite dans les collèges à la rentrée scolaire.

Devant le succès de cette opération, le Conseil Départemental a décidé de la renouveler pour la rentrée scolaire 2018. ●●●

Ce chéquier, d'une valeur de 60 €, est composé comme suit :

- 6 chèques « sport » d'une valeur de 5 €, valables pour :
 - l'adhésion à un club sportif agréé (hors temps scolaire),
 - des activités sportives saisonnières (ski, canoë, accrobranche...),
 - des entrées en piscines municipales.
- 6 chèques « culture/loisirs » d'une valeur de 5 €, valables pour :
 - des entrées pour des concerts, spectacles, parcs, musées ou grottes,
 - l'adhésion à un club (théâtre, musique, cirque, poterie, peinture, chant...),
 - des entrées au cinéma.



La Caravane des Ânes

Il y a 140 ans, un jeune écrivain écossais arrivait au Monastier-sur-Gazeille pour entamer un périple au fil des Cévennes qui allait le rendre célèbre. Cet écrivain, c'est Robert-Louis Stevenson. À l'occasion de cet anniversaire, l'association du Chemin de Stevenson organise, avec le concours de la commune, « La Caravane des Ânes » qui se déroulera du 22 septembre au 7 octobre 2018, tout au long de ce fameux chemin chargé d'histoire.

Mardi 25 septembre 2018, Langogne sera ville étape pour accueillir la Caravane des Ânes.

Différentes animations sont prévues : travail avec les élèves des écoles primaires, visite guidée du cœur de ville ; une exposition itinérante suivra le chemin de Stevenson et aussi des temps forts autour des ânes, symbole incontestable du Chemin de Stevenson.

Robert-Louis Stevenson aurait-il cru que 140 ans plus tard, son itinéraire serait encore emprunté par des milliers de randonneurs et que sa mémoire, ainsi que celle de Modestine, seraient toujours intactes ? ●●●

Les 40 ans du Marché aux veaux

Après le succès de la 36^e Foire Concours qui s'est tenue le 17 mars et qui a vu le GAEC Brunel de Barres recevoir le trophée du plus beau sujet, la Commission Foires et Marchés prépare les 40 ans du marché aux veaux... Rendez-vous le samedi 30 juin. ●●●



Du côté de la CCHA

• DANS LE CADRE DU PROJET TOURISTIQUE « LE GRAND LAC DE NAUSSAC »



La Communauté de Communes a engagé une première tranche de travaux avec la création d'un chemin et d'aménagements paysagers depuis la digue du Mas d'Armand jusqu'à la digue du Cheylaret. Dès l'automne prochain, les travaux se poursuivront de la Digue du Mas d'Armand à la cascade du Donozeau.

• REQUALIFICATION DE L'ANCIEN LYCÉE

La commune a délégué la maîtrise d'ouvrage d'une partie de l'opération de requalification de l'îlot de l'ancien Lycée à la Communauté de Communes. En effet, dans la première phase du chantier est prévu l'aménagement de la médiathèque communautaire et de l'Office du Tourisme. Ces deux réalisations représentant la plus lourde partie des travaux, il a paru opportun que la CCHA en coordonne l'organisation ainsi que les recherches de subventions.

Nouveaux arrivants

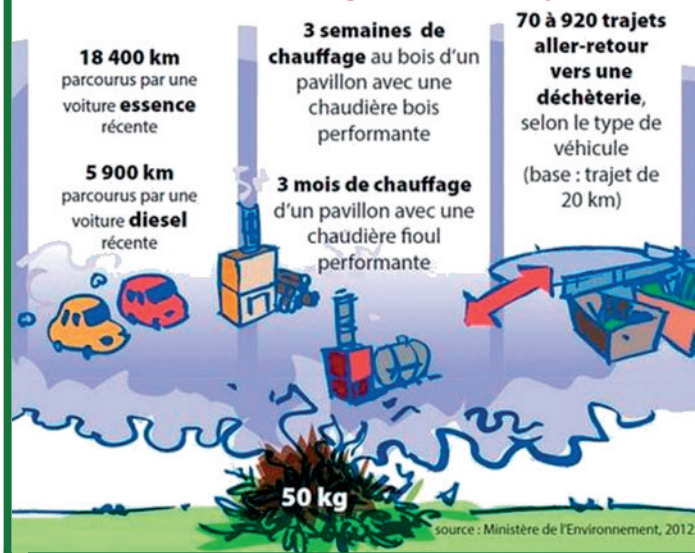
Si vous êtes installés depuis peu à Langogne ou sur le territoire de la Communauté de Communes du Haut Allier (CCHA), vous serez les bienvenus autour d'un pot amical organisé pour vous dans les locaux de la Communauté de Communes, le **jeudi 13 septembre** à partir de 18 h. Merci de prévenir de votre présence à l'Office de Tourisme (04 66 69 01 38) ou au secrétariat de la Communauté de Communes (04 66 46 80 75).

Le brûlage des déchets verts,

C'EST INTERDIT !

BRÛLER 50 KG DE DÉCHETS VERTS

émet autant de **poussières** que :



Déploiement de la fibre optique

Les services du Conseil Départemental organisent une réunion publique le mardi 24 juillet à 17 h 30, salle du cinéma René Raynal. Les premiers branchements à la fibre seront effectifs d'ici la fin de l'année.

CADA/GEM opération nettoyage

Une dizaine de participants du CADA (Centre d'Aide Demandeurs d'Asile) et du GEM (Groupe d'Entraide Mutuelle) s'est mobilisée le 2 mai pour l'action citoyenne initiée par un résident du CADA afin de nettoyer les abords des routes dans le secteur de la Régordane jusqu'aux rives du lac. En photo : une partie des participants et des sacs de déchets récoltés...



Clôture de la saison culturelle

de la ville de Langogne le mercredi 2 mai dernier, avec le spectacle « L'Odyssée » devant un public nombreux et attentif à la salle polyvalente.



Derniers travaux réalisés

Derniers travaux réalisés par les services techniques de la commune, aménagements d'aires de jeux de boules, bancs, éclairage, quartier du Moulin de SICARD.



Durant tout l'été : lotos, expositions, conférences, vide-greniers et pleins d'animations.
Tout le programme : www.ot-langogne.com